

 Manuela GOUET
(dgs@bonnetable.fr)

 13 juin 2025

 9 documents

REVUE DE PRESSE DU 7 AU 13 JUIN 2025

1



Bonnetable - Des pongistes remportent le titre départemental

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 13 juin 2025](#)

2



Bonnetable - Amitié et avenir avec les Allemands

L'Action Républicaine, vendredi 13 juin 2025

3



Bonnetable - Le comice agricole a choisi de mettre à l'honneur l'aviculture

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, vendredi 13 juin 2025

4



Bonnetable - Élections municipales : Nicolas Goujat est candidat

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 13 juin 2025](#)

5



Bonnetable - Derniers réglages avant le comice agricole

L'Action Républicaine, vendredi 13 juin 2025

6



72 Maine Libre - Consigne en verre : comment fonctionne le nouveau dispositif

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, vendredi 13 juin 2025

7



Bonnetable - 50 exposants au bric-à-brac de l'APE

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 13 juin 2025](#)

8



Bonnetable - La Patriote rugby : des jeunes motivés et des projets à venir

[Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 12 juin 2025](#)

9



72 Maine Libre - La compétition a tenu ses promesses

Quotidien Le Maine Libre, mercredi 11 juin 2025

Bonnétable - Des pongistes remportent le titre départemental

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 13 juin 2025, 155 mots

Le club de la Patriote Bonnétable, section tennis de table, recevait le weekend dernier les meilleures équipes de chaque division du département, afin de disputer les titres sarthois par équipe.

Ce sont 30 équipes de quatre joueurs qui étaient présentes pour participer aux phases finales de diverses divisions, dans une salle spécifique équipée de 19 tables pour l'occasion. Dans la division la plus haute, l'équipe 1 de Bonnétable a disputé une rencontre passionnante et haletante contre Le Mans Sarthe en finale. Au bout du suspense, à la belle, l'équipe a remporté le titre de championne de la Sarthe. L'effectif est composé d'Olivier Brochot, de Paul Transon, de Tahys Vallée et de capitaine Julien Tenin. L'équipe 4 de Bonnétable, de son côté, s'incline après une belle performance en ¼ de finale face au Mans.



Les joueurs de l'équipe 1 sont venus à bout du Mans en finale, dans le tournoi le plus relevé de la compétition.

Bonnétable - Amitié et avenir avec les Allemands

L'Action Républicaine, vendredi 13 juin 2025, 328 mots

Le comité de jumelage de Bonnétable-Twistringen a accueilli, pendant le week-end de l'Ascension, une délégation de trente-quatre Allemands venus renforcer les liens d'amitié qui unissent les deux villes depuis près de cinquante ans. Parmi les participants figuraient Jens Bley, maire de Twistringen, et Heike Harms, présidente du comité de jumelage allemand. Ils ont partagé plusieurs temps forts aux côtés de Marie-Laure Pléver, maire de Bonnétable.

Ce séjour marquait le début de la préparation du 50e anniversaire du jumelage, qui sera célébré à Bonnétable à l'Ascension 2027.

Pendant ce week-end, les visiteurs allemands ont eu l'occasion de découvrir les richesses locales à travers un programme varié. Ils ont visité la brasserie artisanale Bonne'Et Ale, où une dégustation des bières locales leur a été proposée. Ils ont également exploré le patrimoine historique du Vieux Mans, visité le blockhaus et découvert le Centre de patrimoine de facture instrumentale.

Des activités de plein air étaient également au programme, notamment une balade en canots sur la Sarthe, très appréciée par les participants. Une rencontre sportive entre les jeunes judokas allemands et sarthois a permis de renforcer les liens entre les deux communautés.

La visite s'est poursuivie à Saint-Aignan, où le groupe a découvert le château avant de partager un repas convivial à Jauzé, en compagnie des familles d'accueil, qui jouent un rôle essentiel dans la réussite de ces échanges.

Tout au long du séjour, les échanges entre les élus et les familles ont contribué à renforcer la complicité entre les deux communes. Des liens forts se sont également tissés entre les enfants des deux villes, laissant présager un avenir prometteur pour le jumelage. De nombreuses amitiés nouées au fil des ans continuent de se transmettre entre générations.

La prochaine étape est déjà prévue : en 2026, une délégation bonnétabléenne se rendra à Twistringen pour inviter officiellement les partenaires allemands à venir fêter ensemble le 50e anniversaire de leur partenariat en 2027.



Trente-quatre Allemands ont séjourné à Bonnétable. © dr

Bonnétable - Le comice agricole a choisi de mettre à l'honneur l'aviculture

Quotidien Le Maine Libre, www.lomainelibre.fr, vendredi 13 juin 2025, 362 mots

Le bureau du comice agricole s'est récemment réuni pour peaufiner l'organisation de la prochaine édition qui aura lieu à Bonnétable le dernier week-end d'août.

C'est en présence de Marie-Laure Pléver, maire de Bonnétable, de représentants des communes du Pays de Bonnétable et des associations locales que Jacques Royer, président du comice, a présenté un programme riche : « Ce comice est un temps fort pour notre territoire, c'est une belle occasion de faire découvrir nos savoir-faire et de faire vivre nos traditions locales. »

Les 30 et 31 août

Les festivités débiteront le samedi 30 août dès 19 h avec la grande soirée tahitienne organisée par le comité des fêtes.

Au menu : cochon à l'étouffée, grand feu d'artifice et soirée animée par un DJ. Le repas complet est proposé à 25 € par personne.

Réservations au 06 88 94 07 56 ou 06 71 87 39 08.

Dimanche 31 août, le comice prendra toute son ampleur. « Cette année, nous mettons l'aviculture à l'honneur », souligne Jacques Royer. Dans le cadre du parc du château, les visiteurs pourront profiter de nombreuses animations : concours d'animaux, exposition avicole, stands d'artisans et autres.

« Les passionnés de belles mécaniques auront le plaisir d'admirer un défilé de voitures anciennes orchestré par l'écurie Le Mans. La famille Lhuissier présentera, pour l'occasion, une sélection de ses plus belles Simca issues du musée Simca Passion de Bonnétable. Le cortège sera également enrichi par la présence de vieux tracteurs, véritables témoins du patrimoine agricole local. »

Le traditionnel défilé du comité des fêtes viendra compléter la journée « avec la participation exceptionnelle d'une vingtaine d'anciennes Miss, ravies de renouer avec cette tradition festive ». Une exposition photo permettra aussi de retracer l'histoire du comice du Pays de Bonnétable. D'autres animations et surprises seront à découvrir sur place tout au long de la journée.

« J'invite les habitants à décorer leurs maisons aux couleurs de l'aviculture pour que la fête rayonne dans toute la commune », conclut Jacques Royer.

Le repas du dimanche midi mettra à l'honneur le poulet de Loué à la broche. Un repas complet à 22 € par personne.

Réservations au 02 43 29 30 49 ou 06 31 28 75 66.



Le bureau du comice agricole et les représentants locaux réunis pour finaliser l'organisation de l'édition 2025. © Le Maine Libre

Bonnétable - Élections municipales : Nicolas Goujat est candidat

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 13 juin 2025, 216 mots

En 2023, Nicolas Goujat a fait ses premières armes lors des élections municipales partielles en se présentant sur la liste « Bonnétable Autrement ». Il vient de créer sa liste intitulée « Agir pour l'Avenir », en vue des prochaines élections municipales de mars 2026.

Cet homme de 53 ans, inspecteur-qualité formation dans le BTP, est arrivé dans la commune avec une idée bien précise. Son souhait premier est d'avoir une opposition à la politique du maire. **« Il y a beaucoup à faire dans divers domaines en mettant une politique qui va de l'avant dans cette ville attractive, ou l'évolution est devenue un besoin tout en conservant les traditions »**, explique le candidat. Qui ajoute : **« Il faut faire venir des jeunes dans une ville qui bouge, créer des entreprises, faire évoluer la ville pour repartir sur d'autres bases, des idées sur la scolarité, que ce soit dans le public ou l'école du Sacré-Cœur, afin de permettre l'égalité dans le domaine des écoles. »**

Il promet, par ailleurs, de s'intéresser à **« l'économie locale avec l'évolution au niveau financier des bâtiments communaux, sans oublier la réhabilitation des logements vacants, le domaine industriel, l'agriculture, les sports et le médical, qui sont des sujets premiers pour une ville qui pense à son avenir »**.



Nicolas Goujat est inspecteur-qualité formation dans le BTP. © Ouest-France

Bonnétable - Derniers réglages avant le comice agricole

L'Action Républicaine, vendredi 13 juin 2025, 471 mots

Le comice agricole du Pays de Bonnétable revient les 30 et 31 août avec un programme riche. Découvrez les temps forts de cet événement qui célèbre l'agriculture locale et la convivialité.

L'événement agricole phare du Pays de Bonnétable s'annonce exceptionnel cette année. Le Bureau du Comice Agricole s'est récemment réuni à la salle Saint-Sulpice pour peaufiner les derniers détails de l'organisation. Autour de la table, on retrouve les élus locaux, les représentants des communes du territoire, les associations partenaires et les bénévoles.

Jacques Royer, président du Comice du Pays de Bonnétable, souligne l'importance de ce rendez-vous : « **Ce Comice est un temps fort pour notre territoire. C'est une occasion unique de valoriser nos savoir-faire, de faire vivre nos traditions et de rassembler un large public.** »

Une soirée tahitienne inoubliable

Les festivités débuteront le samedi 30 août à 19h avec une grande soirée tahitienne organisée par le Comité des fêtes. Au programme : cochon à l'étouffée, grand feu d'artifice et soirée dansante animée par un DJ. Le repas complet est proposé à **25 € par personne**. Les réservations sont ouvertes au **06 88 94 07 56** ou **06 71 87 39 08**.

Un écrin pour l'agriculture

Le dimanche 31 août sera consacré au Comice. Cette année, l'aviculture sera mise à l'honneur dans le cadre du parc du château. Le public pourra découvrir une exposition avicole, des concours d'animaux, des stands d'artisans et de producteurs locaux, ainsi que des animations pour petits et grands tout au long de la journée. Jacques Royer rappelle : « **Le Comice est une vitrine vivante de notre patrimoine agricole, une fête populaire ouverte à tous.** »

Défilé de véhicules anciens

Les passionnés de véhicules anciens ne seront pas en reste. Un défilé orchestré par l'Écurie Le Mans mettra en avant des voitures d'époque. La famille Lhuissier participera avec une sélection de ses plus belles Simca, issues du musée Simca Passion de Bonnétable. Le cortège sera également accompagné de vieux tracteurs, témoins précieux du patrimoine agricole local.

Retour aux sources des anciennes Miss

Le traditionnel défilé du Comité des fêtes réunira une vingtaine d'anciennes Miss, prêtes à retrouver l'ambiance festive d'antan. Une exposition photo retraçant l'histoire du Comice sera également proposée.

Décorons nos villes !

Un repas convivial sera servi le midi, comprenant un kir, une entrée, du poulet de Loué à la broche, un dessert et un café, le tout au prix de **22 €**. Les réservations peuvent être effectuées au **02 43 29 30 49** ou **06 31 28 75 66**.

Pour que la fête soit totale, Jacques Royer invite les habitants à décorer leurs maisons et leurs vitrines sur le thème de l'aviculture. « **Ensemble, faisons rayonner le comice dans toute la ville !** »



De nombreux visiteurs sont attendus au comice agricole de Bonnétable, les 30 et 31 août. © Photo d'archives / Carine ROBINAULT

72 Maine Libre - Consigne en verre : comment fonctionne le nouveau dispositif

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, vendredi 13 juin 2025, 554 mots

La consigne du verre fait son retour. Depuis hier, une expérimentation est menée dans quelques régions dont le Pays de la Loire. En Sarthe, huit Super U sont concernés par ce nouveau dispositif.

L'expérimentation est lancée. Quatre régions dont les Pays de la Loire sont concernées par ce dispositif de consigne sur les emballages en verre. Plus de 80 magasins issus de huit enseignes de grande distribution se lancent dans les emballages réemployables, en partenariat avec l'entreprise Citeo, à l'origine du projet.

L'expérimentation devrait durer 18 mois

En Sarthe, il faudra se rendre dans les coopératives U pour déposer ses bouteilles ou ses bocaux en verre. Cela concerne huit Super U au total.

L'objectif de cette première expérimentation est de « vérifier sur le terrain si le dispositif fonctionne et répond aux attentes des consommateurs », indique Citeo. L'entreprise, qui a pour mission de réduire l'impact environnemental des déchets de la grande distribution, a donc misé sur le local pour ce test.

Comment ça fonctionne ?

Les consommateurs devront se rendre dans les enseignes partenaires du dispositif avec leurs emballages en verre que ce soit de soupe, de bière, de jus de fruits, de limonade ou encore d'eau. Les produits concernés par la consigne sont facilement reconnaissables à leur étiquette « Rapportez-moi ». Tous les contenants en verre ne font pas encore partie du dispositif. Citeo a rendu public la liste des marques concernées, parmi lesquelles figurent Danone, Goudale, Andros, Les Celliers, Heineken, etc.

10 et 20 centimes par consigne

Des informations seront également mises à disposition dans les rayons concernant le montant de la consigne. Comptez 10 centimes pour les petits formats, contre 20 centimes pour les plus grands. Le montant est compris dans le prix d'achat du produit, et sera remboursé au consommateur une fois l'emballage retourné, sous forme de bon d'achat ou directement par carte bancaire.

Un démarrage en douceur

Le consommateur pourra rapporter son emballage en verre consigné dans toute enseigne faisant partie de l'expérimentation lancée. Mais si le 12 juin marque la date officielle de lancement, tous les points de vente ne sont pas encore prêts. Pour le Super U d'Arnage par exemple, il faudra laisser passer les 24 Heures du Mans avant que le système de la consigne ne soit effectif.

L'acquisition de l'ensemble du matériel nécessaire à lancer le dispositif prend aussi du temps. Il faut d'abord obtenir les machines qui permettent de prendre en charge les produits retournés par les consommateurs. « On a reçu le matériel au fur et à mesure », explique-t-on au Super U de Conlie. Ce sont aussi les produits concernés par la consigne qui retardent la mise en œuvre du dispositif : ceux-ci n'ont parfois pas encore été livrés avec l'emballage standardisé qui convient. « On a les machines, et on devrait recevoir les produits dans les 15 jours », souligne une personne du Super U de Saint-Rémy-de-Sillé.

Deux supermarchés opérationnels

De leurs côtés, les Super U de Sainte-Jamme-sur-Sarthe et de Bonnétable sont opérationnels : les produits compatibles avec le dispositif de la consigne sont en stock, et les machines sont arrivées. « Cela fait plusieurs jours que ça fonctionne », confirme un responsable de l'enseigne de Bonnétable.

L'expérimentation devrait se poursuivre durant 18 mois dans les quatre régions concernées, avant d'être potentiellement généralisée en France.

Marine DULUARD



Super U est le premier distributeur sarthois concerné par le dispositif de consigne.
© AFP

Bonnétable - 50 exposants au bric-à-brac de l'APE

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 13 juin 2025, 72 mots



Ce dimanche, l'association des parents d'élèves des écoles publiques organisait son traditionnel bric-à-brac et brocante sur la pelouse face au château, en centre-ville. Près de cinquante exposants avaient déballé leurs objets à la vue des visiteurs. Des vêtements pour enfants, outils, jeux pour tous, sans compter les étals achalandés de sujets de collections, étaient en vente. L'occasion, pour les collectionneurs et les promeneurs, de faire de bonnes affaires. © Ouest-France

Bonnétable - La Patriote rugby : des jeunes motivés et des projets à venir

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 12 juin 2025, 387 mots

Avec une école de rugby en pleine croissance et des infrastructures bientôt modernisées, la Patriote de Bonnétable rugby prépare activement l'avenir et mise sur la formation des jeunes.

La section rugby de la Patriote de Bonnétable a tenu son assemblée générale sous la présidence de Stéphane Moriceau. L'occasion de dresser le bilan d'une saison contrastée et de présenter les projets à venir.

La réunion s'est déroulée en présence de la maire Marie-Laure Pléver, de son adjointe Aurélia Dupont, ainsi que de Jean-Luc Dumais, vice-président de la ligue et secrétaire du comité départemental.

Avec 55 licenciés, dont 30 enfants et 25 seniors, le club reste très investi dans la formation des jeunes. L'école de rugby a participé à 14 plateaux organisés par le comité départemental, soulignant la régularité et la motivation des jeunes joueurs. La reprise des entraînements est prévue le 13 septembre.

Chez les seniors, la saison a été plus compliquée avec 2 victoires pour 13 défaites en Régionale 3. La reprise est fixée au 22 août. Le club maintient son partenariat avec le Rugby club du Mans (RCM) pour les équipes seniors, U14, U16 et U19, permettant des échanges de joueurs et d'entraînements.

Une équipe mixte de rugby à XV sera créée la saison prochaine, une initiative bien accueillie par les licenciés.

Le président a rappelé que le club reste l'un des plus accessibles financièrement avec une licence à 190 € pour les seniors et 70 € pour les enfants.

Lors de l'assemblée, Stéphane Moriceau a tenu à clore la polémique née d'un incident survenu en mars avec le club de Seiches rugby, réaffirmant son soutien total à l'entraîneur Julien Barbier et soulignant la nécessité d'une plus forte implication des joueurs dans la vie du club.

Sur le plan des équipements, la mairie a annoncé la rénovation de la buvette et l'installation d'un éclairage LED indépendant dès 2025. De nouveaux vestiaires seront construits en 2026 pour les sections rugby, football et athlétisme.

Jean-Luc Dumais a salué l'investissement des bénévoles et a annoncé que Stéphane Moriceau recevra la médaille de bronze de la Fédération française de rugby. Julien Barbier a également été désigné arbitre officiel.

Il n'y a pas eu de changement lors de l'élection du bureau.



À l'assemblée générale, Jean-Luc Dumais salue le travail réalisé par la Patriote de Bonnétable en faveur des jeunes rugbymen. © Le Maine Libre

72 Maine Libre - La compétition a tenu ses promesses

Quotidien Le Maine Libre, mercredi 11 juin 2025, 364 mots

Le week-end dernier, à la salle Jacques Secrétin de Bonnétable, se disputaient les titres de Sarthe par équipes. Ambiance, beaux échanges et suspense étaient au rendez-vous.

En D0. Une des plus belles rencontres des finales. Elle a opposé l'équipe locale, Bonnétable à Le Mans Sarthe TT 6. Commencée à 14 h 30, elle a pris fin... à 20 heures ! Devant des supporters enthousiastes, l'équipe locale est devenue championne de Sarthe sur le score de 10-8.

En D1. Dans une poule de trois équipes (Le Mans Sarthe TT 8, Mamers 3, Mayet 1), Le Mans est titré champion de Sarthe avec sa victoire 10-8, face à Mamers et sur le même score face à Mayet 1.

En D2. Le titre se jouait entre La Suze 3 (qui a éliminé Maresché, en demi-finale) et Vibraye 4 (qui a écarté Trangé). Au final, La Suze est sacrée championne.

En D3. Une finale fratricide car elle oppose Le Mans Sarthe TT 14 à Le Mans Sarthe TT 12. En 1/4 de finale, la première nommée a disposé de La Flèche TT3 (10-7), Le Mans Sarthe TT 12, quant à elle, à l'issue d'un match nul 9-9, continue sa route, grâce à un set-average positif. En demi-finale, Le Mans Sarthe TT 14 a neutralisé Anille Braye (10-7). Le Mans Sarthe TT 12, a disposé de Le Mans Sarthe TT 11, (10-2), avant d'est sacré championne de Sarthe.

En D4. La Chapelle ALTT 10 s'est frayé un chemin jusqu'en finale, en écartant Arnage US 7 (10-8) en 1/4, et La Chapelle ALTT 8 (10-5) en 1/2. Cette dernière a battu en 1/4, Château du Loir 3. De son côté, Arnage US 6 a battu successivement Sablé TT 5 (10-1) et Le Lude CP 1 (10-7). La Chapelle ALTT 10 termine championne.

En D5. « Que de mieux de fêter le 10^e anniversaire du club, en devenant pour la première fois championne de Sarthe par équipes », avouait David Moquet, président de Moncé TT. L'équipe 4 est montée sur la plus haute marche du podium en battant en demi-finale Montfort TT 5 et en finale, Le Lude 2.



L'équipe fanion de Bonnétable est sacrée championne. © Le Maine Libre